

ORDRE DU JOUR PROVISoire ANNOTE
(5 - 7 juillet 2000)

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du projet de rapport de la dix-septième réunion du Comité permanent

Le projet de rapport de cette réunion, qui s'est tenue du 29 février au 2 mars 2000, est contenu dans le document EC/50/SC/CRP.13.

3. Protection internationale

Le Comité permanent étudiera les points suivants. Les documents fournis contiennent les éléments d'une conclusion sur la protection internationale. Chaque point sera présenté et discuté séparément.

- i) *Note sur la protection internationale (EC/50/SC/CRP.16)*
- ii) *Interception de demandeurs d'asile et de réfugiés : le cadre international et les recommandations en vue d'une approche globale (EC/50/SC/CRP.17)*
- iii) *Formes complémentaires de protection : nature et lien avec le régime de protection internationale des réfugiés (EC/50/SC/CRP.18)*

En outre, une note sur le rôle du HCR concernant les personnes déplacées à l'intérieur du territoire (EC/50/SC/INF.2) sera mise à la disposition des participants.

4. Programme et financement

Au titre de ce point, le Comité permanent étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

- i) *Projections globales de programme et de financement pour 2000 (EC/50/SC/CRP.19).*
Le Comité permanent envisagera également l'adoption de décisions sur les sujets suivants :
 - a) *Mobilisation des ressources pour un budget unifié : la conférence d'annonces de contributions (EC/50/SC/CRP.14)*
 - b) *Principes directeurs applicables à la mobilisation des ressources pour couvrir le budget unifié du HCR (EC/50/SC/CRP.22)*

En outre, des exposés précéderont le débat sur les développements en matière de politique générale dans les régions suivantes :

- c) Amériques
- d) Asie et Pacifique
- e) Europe
- f) Sud de l'Europe orientale

ii) Rapport global sur les activités du HCR en 1999

5. Politique en matière de protection/programme

Au titre de ce point, les questions suivantes seront présentées et discutées successivement :

- i) *Impact social et économique d'importantes populations réfugiées sur les pays hôtes en développement ainsi que sur d'autres pays (EC/50/SC/CRP.21).*
- ii) Questions relatives à la sûreté et à la sécurité (EC/50/SC/INF.3) et La sécurité et le caractère civil et humanitaire des camps et zones d'installation de réfugiés (EC/50/SC/INF.4).

6. Coordination

Le Comité permanent entendra un exposé sur les questions relatives à la coordination au sein du système des Nations Unies ainsi que sur les préparatifs pour la Conférence mondiale de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance y afférente.

7. Bonne gestion

Le Comité permanent procédera au choix définitif du thème annuel pour la cinquante-et-unième session du Comité exécutif. Un projet de décision sera présenté au Comité permanent.

8. Gestion, finances, contrôle et ressources humaines

Le Comité permanent examinera le document *Suivi des mesures prises pour mettre en oeuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998 (EC/50/SC/CRP.20).*

9. Questions diverses